

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, mardi 25 août 2015 à 19h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant Conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

10185-08-15– Achat d'un chapiteau

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à l'achat d'un chapiteau de 40' x 40' de la firme Grandchamp Chapiteaux Inc. pour un montant de 15 924,04\$ taxes incluses. Ce montant sera pris à même le fond de roulement et sera payable sur 5 ans commençant en 2017. D'autoriser la Directrice-générale à émettre le chèque payable sur livraison.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10186-08-15– Achat camionnette

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que ce conseil procède à l'achat d'un camion de marque Chevrolet Colorado Crew de Centre agricole Petit Bernier pour un montant de 10 000\$ plus taxes. D'autoriser la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière Mme Diane Bégin à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Venise-en-Québec. Ce montant sera pris à même le fond de roulement remboursable sur 5 ans commençant en 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10187-08-15– Entente raccordement au réseau

CONSIDÉRANT une demande de raccordement au système d'égout aqueduc de la municipalité par le propriétaire du lot 132-103 (202 34^e rue Ouest);

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le propriétaire du lot 132-103 (202 34^e rue Ouest) à se raccorder au réseau en autant que celui-ci accepte de signer une lettre d'entente avec la Municipalité.

Que le Maire et la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière soient autorisés à signer cette entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10188-08-15– Octroi contrat - stationnement terrain église

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que ce conseil accorde un contrat à la firme B. Frégeau & Fils pour un montant de 8 500\$ plus taxes pour terminer le stationnement suite à la démolition de l'église.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10189-08-15– Octroi contrat – plan d'implantation centre communautaire

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Denicourt Arpenteur Géomètre pour un plan d'implantation pour le nouveau centre communautaire pour un montant de 1 350\$ plus taxes tel que leur soumission du 20 août 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10190-08-15– Mandat additionnel Sonia Martel Architectes

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Qu'un mandat soit accordé à la firme AZArchitecte pour un montant de 3 700\$ plus taxes pour modification des plans afin de procéder par appel d'offres auprès d'entrepreneurs généraux plus un extra de 3 200\$ plus taxes si les fichiers AutoCad ne sont pas disponibles tel que votre offre de service en date du 25 août dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10191-08-15– Levée de l'assemblée

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 25 août soit levée à 19h35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.